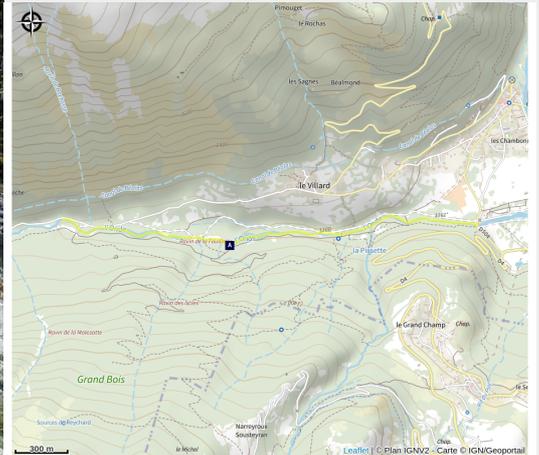


# L'Onde (III-IV)

CC du Pays des Ecrins



Onde (PDE)



*Laissez-vous porter par cette rivière intime et froide, avec de beaux rapides dans un cadre de rêve !*

Depuis les sommets des Bans et du Bonvoisin et jusqu'à Vallouise, l'Onde coule au fond d'une vallée étroite, bordée par une végétation riche. Tumultueuse et froide, cette rivière engagée et pentue par endroit réserve ses secrets aux kayakistes les plus aguerris !

## Infos pratiques

Pratique : Canoë-kayak

Type : Torrent

Période : Mai à Début Juillet

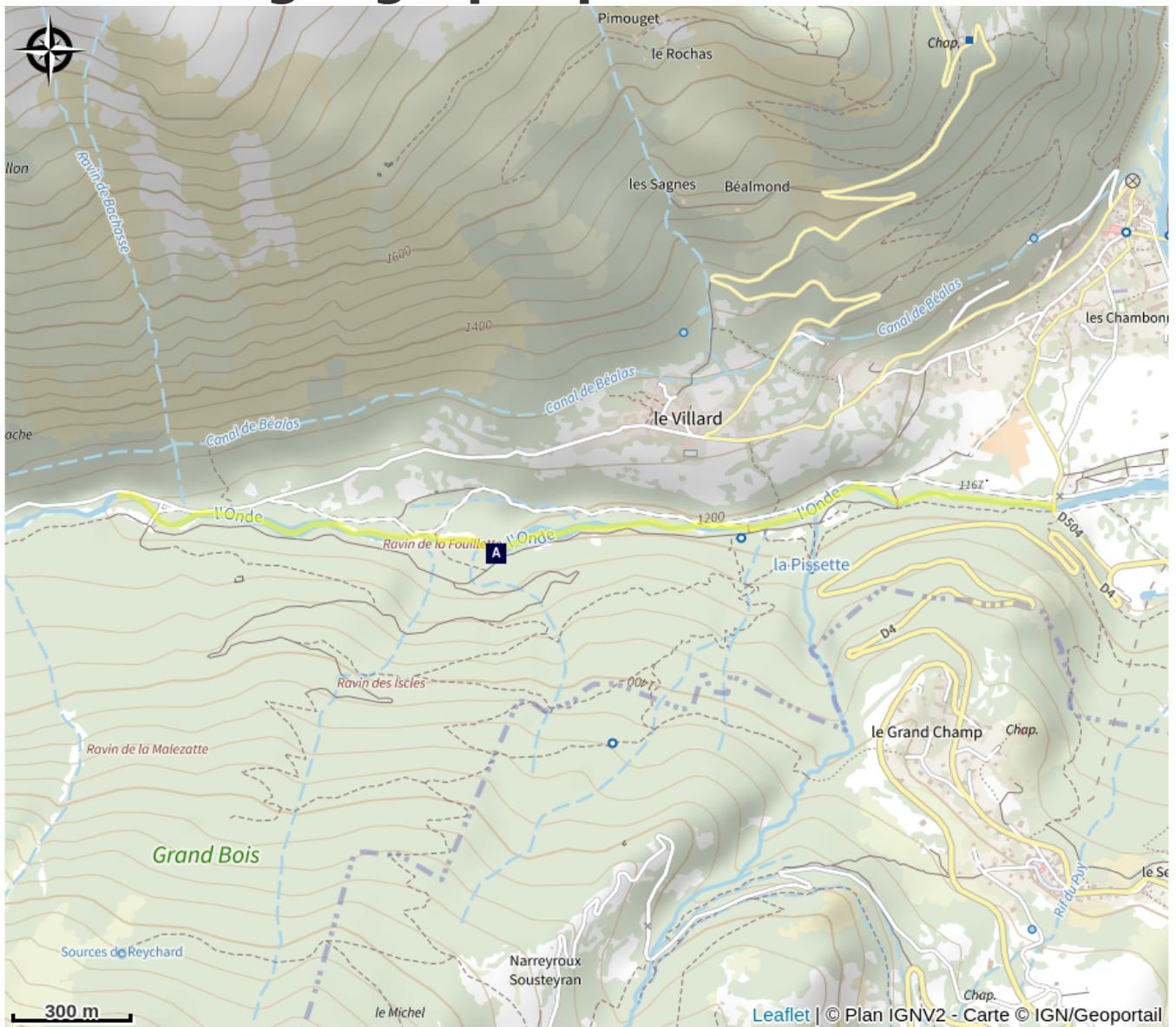
Orientation : ← O

# Description

Ce torrent prend sa source dans la vallée des Bans et dans celle de l'Aup Martin, et rejoint Vallouise à la sortie du bourg. Directement alimenté par des eaux glaciaires, ce torrent est praticable en mai et juin-juillet, en fonction du débit de l'eau, qui a tendance à s'amenuiser fortement au cours de l'été.

Le parcours peut se repérer facilement grâce à un bon sentier qui longe le torrent entre le Pont des Places et le Pont Gérendoine. Ce repérage est essentiel pour identifier les potentiels obstacles, notamment les chutes de branches ou d'arbres qui sont nombreuses dans le lit de l'Onde.

# Situation géographique



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Équipements :

- Combinaison obligatoire (eaux glaciaires, qui peuvent descendre sous les 4°C)
- Casque obligatoire
- Gilet de sauvetage obligatoire
- Les kayaks gonflables sont fortement déconseillés

## **Éléments importants :**

- Attention aux risques de crues après les orages, ainsi qu'au chutes d'arbres dans le cours d'eau, penser à repérer le parcours en amont
- La descente au pont Gérendoine est obligatoire en raison de la centrale hydroélectrique située en aval
- Penser à ramener vos déchets

**Attention** : Il est nécessaire d'avoir un niveau expérimenté afin de s'engager seul sur ces sites. Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo, le débit des cours d'eau ainsi que les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident.

**En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels** : <https://www.paysdesecrins.com/decouvrir/activites-et-loisirs/eaux-vives-hautes-alpes-ete/kayak-hautes-alpes-ete>

**Coordonnées des secours : Secours Montagne** : 112

Lien du bulletin météo : <https://www.paysdesecrins.com/infos-pratiques-hiver/offices-de-tourisme-du-pays-des-ecrins/meteos>

Consulter les niveaux d'eau à l'Argentière : <https://www.rdbrmc.com/hydroreel2/station.php?codestation=1125>

## Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>